

Fiche

- La plupart des mots français ont plusieurs sens : on dit qu'ils sont **polysémiques**.

Ainsi, le mot *langue* peut signifier :

1. organe du goût ;
2. organe de la parole (*tenir sa langue*) ;
3. langage d'un groupe social (*apprendre une langue*) ;
4. chose en forme de langue (*une langue de feu*).

Le dictionnaire, en faisant la liste des différents sens de *langue*, définit son **champ sémantique**.

- Notons qu'un mot a souvent un **sens propre** (courant, concret) et un **sens figuré** (imagé).

La lampe répand une lumière douce. (sens propre)

L'auteur jette une lumière nouvelle sur la question. (sens figuré)

- Pour bien comprendre le sens d'un mot, on utilise le dictionnaire et on choisit le sens qui correspond au contexte.